

Marsilly Actu

L'édito du maire

Chères Marselloises, chers Marsellois,

Septembre marque la fin des vacances. Les élèves retrouvent le chemin de l'école, les associations reprennent leurs activités et la vie de la commune reprend son rythme.

Les épisodes de forte chaleur que nous avons connus cet été nous rappellent que le changement climatique est une réalité à laquelle nous devons nous adapter. Préserver notre environnement est l'une des réponses à ces défis. Les mois à venir seront l'occasion de poursuivre les actions en faveur de notre cadre de vie et de notre patrimoine naturel.

Les prochaines semaines marqueront le lancement du travail sur les grands projets que nous vous avons présentés lors de la réunion publique du 7 juillet. Avec l'équipe municipale, nous dessinerons les priorités des prochaines années.

Le mois de septembre sera également l'occasion de célébrer les 10 ans du jumelage entre Marsilly et Baltimore. Cet anniversaire témoigne des liens d'amitié qui unissent nos deux communes depuis dix ans.

Pour l'instant, je vous donne rendez-vous le samedi 5 septembre au Forum des associations, un moment privilégié pour découvrir la richesse de notre vie associative.

À cette occasion, vous découvrirez dans ce numéro une nouvelle rubrique dédiée aux associations, afin de mettre en lumière leurs activités, leurs projets et les bénévoles qui les font vivre tout au long de l'année.

Je souhaite à chacune et chacun une excellente rentrée, faite de projets et de rencontres.

En vous souhaitant bonne lecture de ce numéro,

Vincent PERROTIN
Maire de Marsilly

DANS CE NUMÉRO :

P. 2-3 : ACTUALITÉS MUNICIPALES

P. 4 : MARSILLY ET VOUS

P. 5-6 - 7: LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

P. 7 : LE MOT DE MARSILLY VIVONS
NOTRE VILLAGE

P. 8 : À VOS AGENDAS

MEMO

Ouverture de la mairie

Lundi et jeudi : 9h - 17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 17h

☎ 05 46 01 30 10

✉ mairie@marsilly.fr

Ouverture de l'agence communale postale

Mardi à samedi : 9h - 12h

Mercredi après-midi : 15h à 18h

☎ 05 46 01 95 04

Site Internet et appli

www.marsilly.fr

Illiwap (Code Marsilly)

FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication

Vincent Perrotin

Comité de rédaction

élus et associations

Crédits photos

Service municipal et associations

Impression et tirages

Ap1prim - 1700 exemplaires

Un temps de rencontre pour les assistantes maternelles du village

par Aurore DECONINCK

Afin de rompre l'isolement professionnel que peuvent parfois ressentir les assistantes maternelles, un nouveau temps de rencontre va prochainement voir le jour au sein des locaux de l'AFR (Association Familles Rurales).

À partir des prochaines semaines, les assistantes maternelles du village pourront se retrouver chaque lundi sur un créneau dédié, dans un cadre convivial et bienveillant. Ces rencontres permettront aux professionnelles d'échanger sur leur quotidien, de partager leurs expériences, leurs idées et leurs pratiques, tout en offrant aux enfants accueillis l'occasion de jouer ensemble et de créer de nouvelles interactions sociales.

En l'absence actuelle de Relais Petite Enfance sur notre secteur, cette initiative constitue une première réponse concrète pour soutenir les professionnelles de la petite enfance et favoriser le lien entre elles, en attendant un éventuel futur rattachement à un Relais Petite Enfance. La participation à ces temps de regroupement se fera dans le cadre d'un contrat tripartite signé entre l'assistante maternelle, la mairie et l'AFR.

Les assistantes maternelles du village qui n'auraient pas encore eu l'information sont invitées à se rapprocher de la mairie afin d'obtenir les renseignements nécessaires et de procéder à la signature du contrat.

Une belle initiative locale au service de la petite enfance, du lien social et du soutien aux professionnelles du territoire.

Un nouveau rond-point

Par Damien CROUET

La réalisation du rond-point Rue de La Rochelle s'effectuera pendant la deuxième quinzaine de septembre. Ce chantier sera réalisé en interne par les services techniques. Nous souhaitons mettre en avant leur connaissance et leur savoir-faire à travers cette création. Ce thème a été choisi, afin de mettre en avant les métiers de la mer tout en incorporant en première partie des pieux de bouchot pour la mytiliculture, des parcs à huîtres pour la conchyliculture sur une partie minérale.



Modélisation du projet de rond-point

Enfin, la deuxième partie du rond-point, un carrelage y sera fabriqué et installé par l'équipe technique à travers un support plus naturel composées de plantes vivaces et d'arbustes qui demandent peu d'entretien. Un paillage y sera installé pour limiter la dépense en eau ainsi que la pousse d'adventices.

Embellir, puis donner un sens dans le choix des variétés, de plantes ou d'arbres sera notre priorité pour une meilleure harmonie des espaces verts de notre village.

Le Pass Sport pour Tous

Par Kévin Nahum

Dans la continuité des actions engagées par la commune en faveur du sport pour tous, notamment avec l'inauguration du City Stade, Marsilly poursuit son engagement pour encourager la pratique d'une activité physique chez les plus jeunes. Face à la progression de la sédentarité et du temps passé devant les écrans, il est essentiel de proposer aux enfants des occasions de bouger, de partager et de s'épanouir à travers le sport.

C'est dans cet esprit que le dispositif Pass Sport pour Tous est reconduit pour la saison 2026-2027.

Ce dispositif permet aux familles Marselloises de bénéficier d'une aide correspondant à 50 % du coût de la première adhésion sportive** d'un enfant au sein d'une association de la commune.

Pour cette nouvelle saison, le Pass'Sport pour Tous est destiné aux enfants âgés de 3 à 14 ans, domiciliés à Marsilly, qui s'inscrivent pour la première fois dans une association sportive Marselloise ou qui n'ont jamais bénéficié du dispositif auparavant.

En facilitant l'accès à la pratique sportive, la municipalité souhaite donner à chaque enfant la possibilité de découvrir une activité, de développer des valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi, tout en contribuant à son bien-être et à sa santé.

Les familles intéressées sont invitées à se rapprocher directement de leur association sportive Marselloise afin de connaître les modalités du dispositif et les démarches à effectuer.

Le retour de la Boîte à Livres

Une nouvelle boîte à livres a été installée Place des Carrelets, devant l'agence postale.

Venez y déposer vos livres et peut-être tomber sur votre prochaine lecture !



Prochaine réunion du Conseil Municipal

Mardi 8 Septembre 2026 à 19h
Salle du Conseil Municipal en Mairie.

Retrouvez le compte-rendu sur
www.marsilly.fr

Marsilly plante l'avenir !

Par Camille PHELIPPON

Cet hiver, Marsilly écrira une nouvelle page de son engagement en faveur de l'environnement. Près d'un kilomètre de haie champêtre sera planté le long de la piste cyclable du Fief de Brée, en bordure de la parcelle agricole. Ce projet, entièrement financé par le programme EVA 17 (Entretien et Valorisation de l'Arbre), porté par le Département de la Charente-Maritime en partenariat avec la Chambre d'agriculture 17-79, s'inscrit dans une démarche de préservation de notre cadre de vie. Depuis plus de vingt ans, ce programme accompagne les collectivités et les agriculteurs dans la plantation de haies et d'arbres afin de restaurer les paysages ruraux, protéger les ressources naturelles et favoriser la biodiversité.

Une haie utile pour tous

La future haie sera composée de deux rangs de plantation et de trois strates de végétation (arbres, arbustes hauts et arbustes bas). Cette diversité d'essences locales lui permettra d'être plus résistante, plus accueillante pour la faune et plus efficace.

Au fil des années, elle remplira plusieurs fonctions pour les usagers de la piste cyclable : En hiver, elle jouera un rôle de brise-vent, et en été, elle offrira progressivement des espaces d'ombrage grâce à son implantation.

Mais pas que... !

La haie constituera un véritable réservoir de biodiversité, offrant refuge et nourriture à de nombreuses espèces : oiseaux, hérissons, chauves-souris, papillons, abeilles ou encore insectes auxiliaires qui participent naturellement à la protection des cultures.

Effectivement, les haies jouent un rôle essentiel pour l'agriculture en limitant également l'érosion des sols, en réduisant les effets du vent, en favorisant l'infiltration de l'eau dans les terres et en créant un microclimat bénéfique aux cultures.

En grandissant, elle stockera aussi du carbone et participera ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Un projet collectif : venez planter avec nous !

Parce que cette haie est un projet pour tous, la plantation se déroulera au mois de janvier sous la forme d'un chantier participatif. Tous les habitants de Marsilly sont invités à venir participer à cette belle journée de plantation, dans une ambiance conviviale. Que vous soyez habitué à jardiner ou totalement novice, chacun pourra contribuer à faire grandir ce projet en mettant quelques plants en terre.

Les informations pratiques (date, horaires et modalités d'inscription) seront communiquées prochainement.

Les enfants au cœur du projet

La transmission est également au cœur de cette initiative. Une partie de la haie sera plantée par les élèves de l'école de Marsilly. Avant cette journée, une animation pédagogique leur permettra de découvrir les multiples rôles des haies : protéger les cultures, préserver la biodiversité, favoriser la qualité de l'eau et lutter contre le changement climatique. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre de participer concrètement à la construction du paysage de demain.

Ce projet illustre la volonté de la commune d'associer les habitants de tous les âges à la préservation de notre patrimoine naturel et à la construction d'un cadre de vie toujours plus agréable. Planter une haie aujourd'hui, c'est offrir à Marsilly un patrimoine vivant qui profitera aux habitants, aux agriculteurs et à la biodiversité pendant des décennies.

Et si la mobilité ne freinait plus vos envies ?

Par Cathy ALESSANDRI

Vous avez envie de pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs au sein d'une association de Marsilly, mais vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?

Ne renoncez pas à vos envies !

Grâce à un dispositif de solidarité porté par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des adhérents volontaires de votre association pourront, lorsque cela est possible, vous accompagner pour vous rendre à votre activité.

Si le transport est un obstacle à votre inscription, contactez le CCAS de la mairie de Marsilly.

Nous prendrons contact avec l'association concernée afin de faciliter une mise en relation avec un adhérent volontaire.

Pour vous préinscrire ou obtenir des renseignements, contactez le CCAS :

☎ 05 46 01 30 10

✉ p.berthonneau@marsilly.fr



Modélisation du projet de haie

MARSILLY ET VOUS

Où allez-vous pour vos loisirs ?

La CdA de La Rochelle s'allie avec La Rochelle Université pour mieux comprendre les modes de vie des personnes situées sur le territoire. Au regard des loisirs, où les habitants vont-ils ? Comment ? Fréquentent-ils les mêmes endroits lorsqu'ils accueillent des proches à la maison ?

Comment participer ?

Vous pouvez répondre au sondage (20 min) sur vos déplacements. Celui-ci ouvrira du 20 septembre au 17 octobre 2025 et sera disponible en scannant le QR-code ci-contre ou en recopiant le lien suivant : <https://cda-lr.fr/enquete-mobilites-loisirs>

Les résultats de ces travaux pourront permettre une réflexion sur les offres de loisirs et de transports sur la commune et le reste du territoire, l'accessibilité des espaces de loisirs à pied, à vélo ou en bus, les infrastructures de loisirs manquantes dans votre espace de vie. Une restitution des résultats sera organisée au printemps 2027.

Pour participer au questionnaire :



Le CCAS à votre écoute : un soutien de proximité pour les habitants

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les habitants confrontés à des difficultés ponctuelles ou durables. Trop souvent méconnues, ses aides peuvent pourtant apporter un véritable soutien dans de nombreuses situations du quotidien.

Le CCAS peut intervenir, sous forme d'aides financières, accompagnements adaptés ou prêts à taux zéro, au titre de l'aide alimentaire, de l'amélioration du logement, en matière de santé, en cas de perte d'autonomie ou encore face à une dépense imprévue.

Ces dispositifs sont complémentaires aux aides légales existantes et s'adressent, sous conditions de ressources, à toute personne ou famille qui en ressent le besoin. L'aide alimentaire, notamment, est accessible sans condition de durée de résidence.

Si vous traversez une période difficile, n'hésitez pas à vous renseigner.

Un entretien confidentiel permettra d'étudier votre situation et de vous orienter vers les aides les plus adaptées.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, contactez le CCAS de Marsilly en mairie, au 05 46 01 30 10.

Ensemble, trouvons les solutions qui peuvent vous aider.

Repas des Aînés : âge d'inscription relevé à 75 ans (réf. délibération CCAS n° 26.08 du 6/07/2026)

Monsieur le Maire et les membres du CCAS de MARSILLY sont heureux d'inviter les marseillois âgés de 75 ans et plus, à partager un moment de convivialité lors du Repas des Aînés le **dimanche 29 novembre 2026 à 12h00, salle SIMENON**.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au plus tard le 6 novembre prochain à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à remettre à l'accueil de la Mairie.

Pour nos aînés non véhiculés, un service d'accompagnement sera mis à votre disposition. Vous serez conduit depuis votre domicile et raccompagné à l'heure de votre choix.

Coupon-réponse à retourner au plus tard le 06 novembre 2026

M et/ou Mme -----

Dates de naissance ----- et -----

Adresse -----

Téléphone -----

Souhaite(nt) :

☐ Participer au repas organisé dimanche 29 novembre 2026 à 12h00, salle SIMENON - Nombre de personnes -----

Bénéficier du service de transport : ☐ oui ☐ non

Si vous ne pouvez pas participer

Si votre absence est liée à une incapacité à vous déplacer en raison de votre état de santé :

☐ Je souhaite être contacté (e) par le CCAS afin d'échanger sur ma situation

Date : / /

Signature :

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'APEM : Cap sur la rentrée !

Un grand MERCI à tous les parents, bénévoles et enfants pour la réussite de nos événements, notamment notre kermesse de juin qui a clôturé l'année en beauté.

Pour cette rentrée, l'APEM (Association des Parents d'Elèves de Marsilly) a besoin de nouvelles idées et d'énergies pour rendre les futurs moments mémorables.

Pour nous aider ou nous rejoindre, contactez-nous : apemmarsilly@gmail.com

Les prochains événements de l'APEM sont à retrouver dans l'agenda, page 8.

Marsilly Fait Son Cinéma

Vous aimez le cinéma ? Cette association est faite pour vous.

Vous n'aimez pas le cinéma ? Cette association est faite pour vous (oui, oui faites-nous confiance !)

Nous prévoyons plusieurs projections par an, le dimanche en fin d'après-midi : rencontres conviviales propices au partage, à la découverte et à l'échange.

Vous êtes environ 80 à avoir répondu à notre questionnaire (Merci !)

Nous avons pris en compte le maximum de vos propositions et réponses.

Envie d'en savoir plus ? Pas tout à fait convaincu-e ? Impatient-e d'adhérer ?

Venez nous rencontrer au forum des associations le samedi 5 septembre et/ ou demandez des renseignements : marsillyfaitsoncinema@gmail.com

On compte sur vous

L'équipe de MFSC

Le jardin partagé franchit une nouvelle étape dans son développement.

De nouvelles cabanes métalliques ont été installées depuis quelques semaines afin d'améliorer les conditions de rangement du matériel et de faciliter le quotidien des jardiniers.

Parallèlement, les espaces communs ont été réaménagés pour offrir un cadre de vie plus fonctionnel et plus convivial.

L'ensemble des parcelles désormais toutes attribuées témoigne de l'intérêt croissant des Marsellois pour le jardinage, le partage des savoir-faire et les initiatives favorisant le lien social.

Dans cette dynamique, les bénévoles du jardin partagé ont engagé, en association avec la mairie, un rapprochement avec l'association des "Croqueurs de Pommes" afin d'imaginer la création d'un verger pédagogique.

Ce projet, encore à l'étude, permettrait de valoriser les variétés locales, de sensibiliser le public à leur préservation et de proposer des animations autour de l'arboriculture et de la biodiversité.

A travers ces nouveaux projets, l'association souhaite associer les habitants de Marsilly et faire de ce lieu un espace d'échanges, de transmission et de convivialité ouvert à toutes les générations.

Pour tout renseignement:

Jean-Marie Saubesty - Président du jardin partagé
lejardinpartagedemarsilly@gmail.com - 06 23 89 42 20

Envie de chanter ? Rejoignez « La Clé des Chants » !

Sous la direction d'Astrid DELAUNAY-ANDRE, accompagnée au piano par Florent DEMANCHE, la chorale « La Clé des Chants » prépare déjà sa nouvelle saison musicale :

Après le succès de son dernier concert, l'ensemble se tourne vers ses prochains rendez-vous :

- un conte chanté de Noël, le 6 décembre 2026 ;
- son concert de juin 2027

Vous aimez chanter ? Vous avez envie de vivre une belle aventure humaine et musicale ? Que vous soyez débutant ou choriste confirmé, vous êtes le bienvenu !

- Notre chorale vous propose :
- une ambiance chaleureuse et conviviale ;
- un répertoire varié mêlant œuvres classiques et chants profanes ;

Aucun prérequis n'est nécessaire : seules comptent votre motivation et votre envie de chanter en groupe.

Répétitions : mercredi à 17 H 45- Salle Simenon (sauf vacances scolaires)

Contact : lacledeschants17137@gmail.com -
Tél : 06 08 46 12 81 - Brigitte CHRISTAUD - Présidente

À Marsilly, remplissez votre panier... et soutenez nos producteurs !

La Pelle de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Marsilly, c'est une manière simple de mieux manger tout en faisant vivre l'agriculture locale. Légumes bio de saison, œufs plein air, pommes et produits laitiers : chaque semaine, les adhérent-es récupèrent des produits frais proposés directement par des producteurs engagés.

Rejoindre l'AMAP, c'est soutenir une rémunération juste des producteurs, limiter les intermédiaires et créer un vrai lien entre habitant-es et agriculteurs. C'est aussi redécouvrir le goût des saisons et savoir d'où vient ce que l'on met dans son assiette. Panier hebdomadaire entre 14 et 17 € avec engagement sur 6 mois !

Envie de consommer local et autrement ?

Venez rencontrer l'équipe lors d'une distribution, le jeudi entre 18 h 00 et 19 h 00, 2 rue du Chemin Vert, Marsilly, ou demandez à Roxane par mail : rvallet@hotmail.com !

La Pelle de l'AMAP : du champ au panier, tout près de chez vous.

Histoire et Culture de Marsilly

Présence d'Histoire et Culture à la journée des associations, le samedi 5 septembre.

Prochaines séances (Généalogie - Histoire - Enigmes - Paléographie).

- le vendredi 11/09 à 17h, salle du Petit Poucet
- le vendredi 2/10 à 17h, salle du Petit Poucet
- le vendredi 23/10 à 17h, salle du Petit Poucet

Sortie « patrimoine » : effectuée à Luçon et à St-Michel-en-l'Herm (juin 2026)

Projet de livre en cours sur « Marsilly dans la presse ancienne ».

Prochaine sortie « patrimoine » à l'étude pour l'automne.

Alain Millot (Histoire et Culture)

histoireetculture748@gmail.com

<http://www.histoireetculture.fr/>

Association Côte à Coast Le jumelage Baltimore-Marsilly fête ses 10 ans.

Du 23 au 27 septembre 2026, l'association Côte à Coast du jumelage Baltimore-Marsilly célébrera avec enthousiasme le 10^e anniversaire de cette belle aventure d'amitié et d'échanges entre nos deux communes.

À cette occasion, une nouvelle délégation de Baltimore sera accueillie à Marsilly pour cinq journées riches en découvertes, en rencontres et en convivialité. Un programme varié est en cours de préparation, mêlant visites du patrimoine local, découvertes culturelles, animations, moments de partage avec les habitants et soirées festives. L'occasion est unique de nous rejoindre pour en profiter pleinement. Rendez-vous au forum de rentrée.

Rosaleen Ardouin
Présidente de Côte à Coast
coteacoast17@gmail.org

La der...

Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec une émotion que j'ai décidé d'arrêter définitivement les Ateliers d'Informatiques que j'avais commencés il y a presque 7 ans.

Mes derniers cours se sont terminés au 2^e trimestre 2026 avec la fin de l'année scolaire.

Je remercie la mairie de m'avoir permis, en toute liberté, de faire ces cours que j'ai donnés avec beaucoup d'entrain et de passion.

Je remercie beaucoup mes anciens élèves de m'avoir écouté avec patience et surtout avec intérêt les cours que je vous ai dispensés, en essayant toujours de voir le côté pratique de l'informatique. Si j'ai réussi avec vous à démystifier l'utilisation du PC alors j'en suis très heureux.

Pour moi une page se tourne. C'est la vie. Je vous dis à tous un au revoir dans Marsilly, notre belle commune.

José GARCIA

Club Loisirs Le Vieux Chêne

L'association fête cette année ses 50 ans.

Nos différentes activités en intérieur sont orientées autour du Scrabble, de la belote, du tarot et du bridge... d'autres jeux peuvent évoluer.

Ces activités se déroulent tous les jeudis de 14h à 18h dans la salle du Petit Poucet où un goûter est servi vers 16h.

Une autre activité se déroule en extérieur : la pétanque, qui se joue le lundi à partir de 14h à la Plaine des Sports et le jeudi à partir de 14h sur les terrains de la salle du Petit Poucet (derrière l'église).

Le club organise également des tournois qui sont ouverts à tous.

Des tournois de loisirs pour la belote sont aussi organisés durant l'année.

Inscriptions : sur place ou par mail clubvieuxchene@gmail.com

Président : Philippe CASAS

Association « Récréation »

L'association Récréation vous souhaite une bonne rentrée 2026 !

L'association vous propose de la gymnastique pour les enfants de la petite section au CM2.

Nos cours sont dispensés dans un esprit sportif sans compétition et sont adaptés au niveau des enfants. Ils sont assurés par Mélanie PACREAU, éducatrice diplômée et qualifiée de l'association.

Les entraînements ont lieu les lundis, mardis et jeudis à partir de 17h15, et les mercredis après-midi pour les maternelles et CP. Les tarifs varient selon l'âge des enfants, entre 110 € et 140 €.

Victime de notre succès, nos cours sont déjà complets, mais il reste quelques places pour les petites sections !

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Web ; contactez-nous ! ☺

<https://sites.google.com/view/recreationmarsilly/cours-et-inscriptions>

Club Photo de Marsilly

Depuis 2015, le Club Photo de Marsilly propose des activités autour de la photographie. Nous tenons des réunions hebdomadaires pour initier nos adhérents à de nouvelles techniques de prise de vue, pour participer collectivement à des séances d'analyse d'images ou encore pour présenter un photographe renommé.

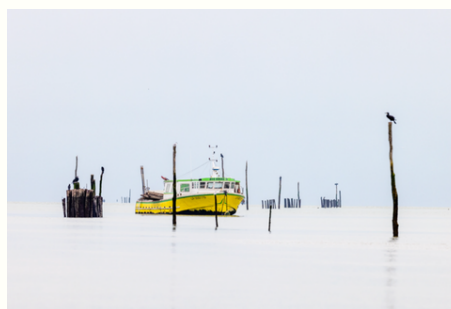
Nous organisons régulièrement des sorties photos, éventuellement à thème. Enfin, nous proposons un voyage annuel de quelques jours. Surtout, le club offre un lieu d'échanges autour de la photographie où nous privilégions la convivialité.

N'hésitez pas à consulter nos images sur le site Web du club.

Le Président : Alain Marlier tel : 0617535575

Site Web : <https://clubphotodemarsilly.com/>

Contact : clubphotodemarsilly@gmail.com



Depuis la pointe Saint-Clément
(Dominique Beaufrère)

Lundi	14h15-15h45 16h-17h 17h15-18h15 18h30-19h30 19h45-20h45	Tai Chi Chuan Pilates Renforcement musculaire Zumba Pilates
Mercredi	9h30-10h30 10h45-11h45 et 12h-13h	Renforcement musculaire Pilates
Jeudi	9h-10h15 et 10h30-11h45 et 19h45-21h 18h30-19h30	Stretching postural Cardio, gym tonique,
Vendredi	9h30-10h30 10h45-11h45	Renforcement musculaire Pilates

Sport pour Tous

Vous trouverez ci-dessous les différentes activités sportives proposées par l'association Sport pour tous :

En orange les cours déjà complets
Tous ces cours seront dispensés à la salle Simenon à compter du lundi 7 septembre 2026.

Vous disposerez du matériel nécessaire aux différentes disciplines proposées par nos professeurs diplômés.

Présidente : Chantal WINDIC
Contacts : Céline BORDEREAU
06 08 98 89 30
sptmarsilly@gmail.com

Les Arts de l'Estran

Cette année encore, l'association vous accueille à la Salle de l'Atelier située 16 rue de l'ancienne poste à Marsilly.

Au programme :

Des arts graphiques en session libre ou encadrés par Hélène Amrouche, artiste diplômée des Beaux-Arts de Strasbourg. Vous pouvez découvrir les travaux d'Hélène à l'atelier Bletterie de la Rochelle. Nous découvrirons cette année différentes techniques dont l'aquarelle, la gravure...

De la Couture en session libre ou avec des cours encadrés par Karine Blaisot de l'atelier des petites mains de La Rochelle. Celle-ci vous propose de nous accompagner dans vos travaux de vêtement "sur mesure", « tenue événementielle », modification sur vêtements & retouches...

Et du modelage et de la poterie avec notre équipe très dynamique de potières.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 05 septembre pour prendre vos inscriptions et participer aux festivités organisées dans le cadre du jumelage Marsilly/Baltimore fin septembre.

A très bientôt

Corinne PAPIER - Présidente des « Arts de l'Estran »
06.45.60.04.35 - lesartsdelestranmarsilly@gmail.com

La porte de l'atelier est ouverte les :

Lundi après-midi : session Couture
Mardi matin : session Arts Graphiques
Mardi après-midi : session Modelage / Poterie
Mercredi après-midi : session Modelage / Poterie
Jeudi matin : session Arts Graphiques
Jeudi après-midi : session Couture

N'hésitez pas à la pousser pour venir nous rencontrer.

LE MOT DE MARSILLY VIVONS NOTRE VILLAGE

par Sébastien ARZALIER, Thibault ALEX, Jean-Marc SAUBESTY et Joële CHAMBRIER-DONNADIEU

Le temps périscolaire mérite un projet collectif !

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs parents d'élèves ont pris la parole pour exprimer, avec calme et responsabilité, leurs préoccupations concernant le temps de la pause méridienne à l'école. Leur intervention n'avait rien d'une polémique. Elle traduisait une volonté de contribuer à l'amélioration d'un moment essentiel de la journée de nos enfants.

Les difficultés évoquées (niveau sonore, agitation, organisation, accompagnement des enfants et soutien aux agents) sont connues de nombreuses familles comme des élus et personnels municipaux. Elles appellent aujourd'hui à un véritable travail collectif, fondé sur le dialogue et la recherche de solutions.

Notre groupe tient à saluer cette démarche citoyenne. Les parents ont formulé des pistes d'amélioration pragmatiques. D'abord renforcer la formation des agents, améliorer les protocoles, puis adapter les espaces, faire évoluer les pratiques éducatives et enfin mieux associer les familles à la vie de la cantine. Toutes méritent d'être étudiées avec sérieux.

Nous regrettons que la commission des affaires scolaires ne se soit pas réunie avant les vacances estivales. Cette instance aurait permis aux élus, aux services et aux représentants des parents d'élèves d'engager un travail commun afin de préparer la rentrée. Gageons qu'elle se réunisse avant le 1er septembre. À défaut, notre groupe portera ce dossier au sein du conseil municipal. Nous demanderons que les propositions des parents soient examinées et que des réponses soient apportées dans les meilleurs délais.

À l'heure où s'ouvre une nouvelle année scolaire, nous espérons que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter d'un bel été, en famille ou entre amis. Nous vous souhaitons une excellente rentrée, placée sous le signe de la sérénité, de la réussite et de la convivialité au sein Marsilly.

À VOS AGENDAS !

Permanences du PLIE

Vous recherchez un emploi, une formation ou un accompagnement vers l'emploi ?

Une permanence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est proposée à la mairie de Marsilly, tous les quinze jours, de 9 h à 12 h 30 pour vous accompagner dans vos démarches et dans la construction de votre projet professionnel.

Le PLIE s'adresse à toute personne résidant sur le territoire de l'Agglomération, en recherche d'emploi depuis plus d'un an pour vous aider à : définir ou confirmer votre projet professionnel, accéder à une formation, rechercher un emploi, valoriser vos compétences, identifier et lever les difficultés qui freinent votre retour à l'emploi.

Prise de rendez-vous et renseignements :

Sophie Mouilleron ☎ 06.98.99.93.97

✉ smouilleron@ifpatlantique.fr

Calendrier prévisionnel jusqu'à la fin de l'année, toujours le jeudi :

3 et 17 septembre ; 1er, 15 et 29 octobre ; 26 novembre et 10 décembre

Forum des Associations



LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page marsilly.fr/evenements de notre site ou sur notre [agenda Illiwap](#).

5 septembre

Forum des Assos & Accueil des Nouveaux Arrivants - Parc Simenon - **de 10h à 17h**

Vente de livres de la bibliothèque - Parc de la bibliothèque - **de 10h à 17h**

12 septembre

Journée jus de pommes de l'Association des Parents d'élèves (pressage et embouteillage) - **Appel aux bras et aux camions !**

Animation Biodiver'cité encadrée par la LPO (sur inscription) - Salle Simenon - **de 10h à 12h**

23 au 27 septembre

10 ans du jumelage Marsilly - Baltimore, organisé par Côte à Coast.

2 octobre

Assemblée générale de l'APEM - Salle Simenon - **19h**

17 octobre

Journée Octobre Rose organisée par le CAM.

18 octobre

Foire aux jouet - Salle Simenon - **de 10h à 17h**

31 Octobre

Halloween de l'APEM - Salle Simenon - **à partir de 19h**

29 novembre

Repas des aînés - Salle Simenon - **12h**

6 décembre

Marché de Noël - Salle Simenon - **18h30**

Concert La Clé des Chants - Église - **18h30**

25 décembre

Tournée du Père-Noël organisée par le CAM.

Atelier découverte des oiseaux des jardins

le 12 septembre de 10h à 12h sur inscription 20 places uniquement (mairie@marsilly.fr ou 05 46 01 30 10)

Au programme : présentation de l'Atlas de la Biodiversité de la CDA de La Rochelle, de l'Observatoire Oiseaux des jardins, suivi d'un temps de reconnaissance sous forme de quiz des espèces à la salle Simenon. Café offert sur place

Puis nous partirons en observation. Prenez vos jumelles, si vous en avez !

